Zeitschrift: Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 29 (2010)

Artikel: Pour une analyse comparative de l'organisation domestique dans l'espace alpin

Autor: Albera, Dionigi

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1077929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une analyse comparative de l'organisation domestique dans l'espace alpin

Dionigi Albera

Dans la leçon d'ouverture du cours de science sociale, prononcée à la Faculté des lettres de Bordeaux en 1888, et consacrée à une introduction à la sociologie de la famille, Emile Durkheim soulignait à maintes reprises la complexité du sujet, et pointait «le double danger auquel est exposée toute théorie de la famille». «En effet, observait-il, il est arrivé souvent aux auteurs qui ont traité cette question ou bien de pécher par excès de simplisme en voulant tout expliquer par un seul principe, ou bien de renoncer à toute systématisation, sous prétexte que cette masse de faits hétérogènes ne peut servir de matière à des généralisations scientifiques» (Durkheim, 1888: 272). Les remarques de Durkheim semblent garder toute leur pertinence dans une conjoncture épistémologique bien postérieure, celle concernant le vaste chantier interdisciplinaire qui, au cours des dernières décennies, s'est attelé à l'exploration de l'histoire de la famille en Europe. Encore une fois les démarches adoptées composent un paysage contrasté: à l'esprit de géométrie des travaux de synthèse, qui ont souvent tendance à proposer des explications par les causes simples, s'oppose une documentation empirique immense, disséminée et hétéroclite et, chez plusieurs auteurs, la fascination pour une complexité inextricable de la dimension locale.

Dans les années 1960, les historiens démographes du Cambridge Group ont élaboré une méthode pour l'analyse comparative de sources jusque-là négligées – les listes nominatives d'habitants –, et ensuite formulé des hypothèses audacieuses qui ont suscité des débats passionnés. L'approche proposée par Peter Laslett a donné une importance centrale au groupe corésident décrit dans les listes d'habitants, groupe sur lequel ont été bâties les typologies du *Cambridge Group* et les raisonnements comparatifs des chercheurs. La résidence enregistrée dans les recensements s'est transformée en une voie d'accès prioritaire à l'organisation domestique. La famille a ainsi été assimilée au ménage.

Cette simplification a permis un haut degré de formalisation. Les données fournies par différents types de listes d'habitants se sont transformées en éléments quantifiables, autorisant une comparaison systématique de la «structure» familiale de populations différentes, à travers une série d'affinements statistiques de plus en plus sophistiqués. La construction des équivalences entre des échantillons extraits dans des contextes extrêmement variés ne s'est pas embarrassée d'une critique approfondie de sources. L'évidence immédiate des tableaux chiffrés a régulièrement

remplacé l'analyse de la qualité et de la fiabilité des indicateurs. Il s'agissait d'un «programme de recherche ultra-objectiviste» (Rosental, 2000: 51) qui, dans son ambition de réaliser un comparatisme entre époques et entre régions différentes, acceptait sans trop d'inquiétude les découpages administratifs incorporés dans les dénombrements. Il était aussi bien indifférent au contenu des liens familiaux au sein des ménages qu'aux contextes dans lesquels ces derniers évoluaient. Non seulement on supposait que le ménage était un objet comparatif contrôlable, qu'on pouvait isoler en appliquant le principe des *ceteris paribus* par rapport aux autres variables, mais on présumait que l'indice retenu correspondait à un agrégat toujours doté de la même signification dans toutes les réalités examinées. De plus, les structures familiales qui étaient dégagées à partir de l'analyse de la composition des ménages étaient considérées comme répondant à des règles autonomes, à même de conditionner d'autres pans de l'organisation sociale.

Une vision de la famille et de la parenté plus attentive à la dimension économique, où l'influence de l'ethnologie a été plus forte, a marqué plusieurs études sur les paysanneries. En France, les résultats d'études de cas nombreuses et détaillées ont été organisés dans des comparaisons et généralisations prenant en compte un nombre limité de variables, où les principes de transmission de la propriété et des statuts sont imbriqués avec les modalités de résidence (Lamaison, 1987; Segalen, 1992). Même dans ce cas, le principe des *ceteris paribus* semble avoir opéré. Les éléments pris en considération par l'anthropologie historique française étaient extraits de leur contexte, lorsqu'il s'agissait de porter un regard d'ensemble sur les formes de l'organisation familiale à l'échelle d'une région, d'une nation ou du continent. Les données empiriques ont été organisées dans une armature conceptuelle née de la rencontre entre le structuralisme, l'histoire des mentalités, et la tradition revitalisée de Le Play. Plusieurs auteurs ont dessiné des portraits-robots des «systèmes familiaux» européens, en traçant leurs aires de répartition (Burguière, 1986; Augustins, 1989).

La lecture culturaliste de l'organisation domestique, concevant la famille comme une chose en soi, dont il semblait possible de saisir les règles de formation inscrites dans la culture, a largement dominé pendant les années 1970 et 1980. Quelques fois cette vision a pris aussi en considération d'autres variables subordonnées, comme les facteurs écologiques ou ceux liés à l'organisation du travail. De cette façon se manifestent des points de contact avec des démarches qui, sans renoncer à attribuer la même centralité à la structure des ménages capturée par les recensements et tout en accordant une grande importance à la transmission et aux catégories de dérivation le playsienne (notamment à travers la médiation de la littérature consacrée aux *peasant studies*), ont reconduit la forme et le fonctionnement des groupes domestiques à des variables «externes». Les synthèses historiques et comparatives concernant l'Italie ou la péninsule Ibérique, par exemple, ont souvent

placé les données empiriques à l'intérieur des cadres interprétatifs «matérialistes». En contraste avec une lecture culturaliste très répandue en France et en Angleterre, l'interprétation des différences dans la composition et les dimensions des ménages qui ont été repérées dans les diverses régions a été ramenée surtout à des facteurs de type économique et social: les contrats agraires, le type d'agriculture pratiqué, la différenciation socioprofessionnelle (Barbagli, 1984; Chacon Jimenez, 1990). De même, de nombreux travaux menés sur l'organisation domestique en Autriche ont assigné une grande importance aux facteurs économiques et écologiques (Schmidtbauer, 1983; Mitterauer, 1993). Dans tous ces cas, le rôle de la culture n'est pas absent, mais il n'a qu'une position résiduelle. La culture est évoquée surtout pour rendre compte de phénomènes qui ne sont pas réductibles à des interprétations de nature économique. Le groupe corésident n'est plus conçu comme une «chose en soi», mais il demeure pourtant «une chose» qu'on peut isoler du contexte. C'est un objet comparatif dont on peut saisir la forme à l'aide des procédures de quantification, et dont on peut étudier les fonctions et le fonctionnement, tout comme les ajustements dus à l'influence d'autres variables.

Une pratique monographique éclectique, et souvent assez empiriste, s'est développée en répondant aux sollicitations des «théories suprêmes» comme celles proposées par Peter Laslett. Dans plusieurs cas, elle a manifesté une attitude critique vis-à-vis de ces dernières, en arrivant souvent à les démentir. Mais elle a aussi absorbé une série de principes conceptuels et méthodologiques qui en découlaient. En tout cas, à partir des années 1990 les projets ambitieux visant à fonder une anthropologie ou une sociologie historiques de la famille et de la parenté ont commencé à montrer plusieurs signes de crise. On assiste à une montée en puissance des critiques, qui pointent du doigt les limites et les contradictions des cadres explicatifs proposés par les approches qui avaient régi ce champ d'études, en soulignant les discordances, les zones d'ombre et d'incertitude, les changements négligés par des perspectives plongées dans l'histoire immobile (Derouet, 1989; 1993; 1995; Bouchard, 1993). La symétrie harmonieuse et rassurante des «systèmes» familiaux qui se disposaient en bon ordre sur la carte d'Europe, en combinant un ensemble limité de traits caractéristiques, semble alors en train d'éclater en une mosaïque, dont les pièces changent de couleur au fil du temps (Albera, 1994). Le dialogue étroit entre généralisation et recherche empirique qui avait marqué les décennies précédentes apparaît désormais en crise. Les généralisations visant à tracer des portraits-robots des «systèmes» familiaux européens n'arrivent plus à gouverner des données de plus en plus récalcitrantes.

Un certain nombre d'auteurs avaient précédemment manifesté leur scepticisme face à la tentative de quadrillage de l'espace européen avec un nombre restreint de systèmes familiaux. Plusieurs chercheurs italiens, liés à la microhistoire, s'étaient

opposés dès les années 1970 au programme de recherche du Cambridge Group, avec des accents fortement critiques. En syntonie avec certaines remarques formulées par Jack Goody (1972), ils soulignaient la nécessité d'échapper au confinement analytique dans le ménage, en pointant le poids de la parenté au-delà de la cohabitation et en mettant en garde contre les distorsions et les véritables erreurs qui se glissaient si l'on isolait la famille du système global de ses relations (Levi, 1989; 1990). En général, les recherches qui se rattachent au courant de la «microhistoire» ont privilégié l'examen de la pratique. Le regard s'est concentré sur des microréalités – un village ou un groupe de familles – qui sont analysées minutieusement dans leurs composantes et dans leur ouverture sur la société extérieure. La reconstruction de cette trame de relations se sert d'une approche globale qui essaie de reproduire, dans un contexte historique, la densité de la description ethnographique, par le biais d'une analyse nominative qui met au centre de l'attention les individus et leurs accomplissements. A travers un croisement de toutes les sources disponibles, on arrive à complexifier le cadre et souvent à contester les grilles analytiques utilisées pour lire des données agrégées. Comme l'a remarqué Paul-André Rosental (2000: 58), la microhistoire peut être conçue «comme prônant une déconstruction *pratique* de ses objets: elle vise, par une démarche littéralement ethnographique, à s'affranchir des catégorisations proposées par les sources et par l'historiographie, pour identifier des classements ou des mécanismes supposés plus conformes à l'expérience quotidienne des populations observées».

L'influence internationale de ce courant s'est fortement intensifiée dans les années 1990, en contribuant à élargir le scepticisme concernant les théories et les méthodes qui avaient orienté la constitution du champ de l'histoire de la famille à partir des années 1960. Le climat intellectuel constructiviste encouragé par le succès de la microhistoire n'a guère été favorable à une démarche comparative. L'approche microhistorique est surtout à l'aise dans un travail de déconstruction, de critique voire de démolition. Sur le front de la reconstruction les apports sont plus mitigés. Dans l'ensemble, la microhistoire a favorisé la production de modèles explicatifs sophistiqués mais étroitement ajustés aux cas qu'ils entendent interpréter, avec une faible propension à la production d'un raisonnement comparatif. Le concept de stratégie a parfois constitué une sorte de passe-partout explicatif, utilisé en relation à des entités de nature différente: individus, ménages, familles, «fronts de parenté». A la cartographie sécurisante des formes familiales a succédé un foisonnement de récits localisés. Une approche nominative a remplacé une lecture typologique et «anonyme» de la réalité sociale. La recherche de corrélations entre des variables comme l'âge au mariage, la composition des groupes domestiques, les règles de transmission de l'héritage a cédé la place à des approches centrées sur la pratique, sur les transactions entre les groupes et les individus.

La remise en cause des paradigmes qui ont orienté la constitution du champ de l'histoire de la famille s'est traduite par une situation composite, éclectique et contradictoire. L'histoire de la famille comme sphère interdisciplinaire reconnaissable perd progressivement de visibilité, se disperse en une multiplicité de domaines d'investigations. La production demeure certes considérable, mais elle ne manifeste plus une propension à la construction d'un savoir comparatif et à la définition d'une vue d'ensemble, et est désagrégée en une pluralité de perspectives sectorielles. Une telle situation est bien résumée par le diagnostic de Paul-André Rosental: «aux classifications universelles ont succédé des observations situées; aux scénarios multiséculaires, parfois conçus à l'échelle d'un continent, se sont substitués des résultats locaux: leur valeur générale réside davantage dans l'élargissement des problématiques et dans l'enrichissement des outils que dans leur pré-tention à une quelconque représentativité» (Rosental, 2000: 70). Cet horizon théorique exclut d'emblée toute tentative de construction d'un savoir cumulatif. Une fois que les «grandes théories» basées sur la prise en compte de deux ou trois variables décontextualisées ont perdu leur position dominante, on assiste à une sorte d'impasse. En somme, pour reprendre les formules de Durkheim, après avoir péché par excès de simplisme, faut-il maintenant renoncer à toute systématisation? N'est-il pas possible de concevoir une perspective intermédiaire?

Cette contribution propose d'esquisser les contours d'une analyse comparative concernant la physionomie des structures familiales dans l'espace alpin. Les Alpes constituent un laboratoire fascinant pour une comparaison «contrôlée», permettant de faire interagir l'uniformité du milieu non seulement avec un foisonnement de différences sous le profil ethnique et linguistique, mais aussi avec une série de clivages du point de vue de l'histoire politique. Une telle comparaison doit également être «dense», dans le sens qu'elle est fondée sur le concret monographique. En dépassant aussi bien le repli microhistorien sur le savoir local que les approches comparatives mettant en jeu un nombre très limité de variables décontextualisées, cette méthode opère davantage par une interpolation attentive aux cas et aux contextes, que par une extrapolation d'éléments découpés.

Déterminisme et possibilisme

L'histoire de la famille a accordé une importance centrale aux régions de montagne, qui ont souvent été perçues comme une sorte d'épicentre de la famille-souche. Pour André Burguière «la famille-souche est la forme d'organisation familiale préférée de toute une partie de l'Europe montagneuse ou herbagère, là aussi où l'habitat est le plus souvent dispersé (Burguière, 1986: 644). On la rencontre du nord du Portugal aux pays baltes en passant par la France méridionale et la zone alpine». La pré-

pondérance de la famille-souche est fréquemment expliquée par les caractéristiques du milieu. L'un des objectifs les plus importants pour la paysannerie des régions montagneuses d'Europe aurait été d'éviter le partage du patrimoine: la terre était trop rare pour qu'on puisse songer à la diviser (Burns, 1963); ou encore, l'agriculture de montagne se fonderait sur un équilibre délicat entre différents types de sols, un équilibre qu'il fallait conserver de génération en génération (Wolf, 1966: 3). En tout cas, l'accent est mis sur l'adaptation au *milieu* de ce type de transmission. C'est donc dans l'espace montagnard que le modèle associant étroitement la famille paysanne au domaine dans lequel elle est enracinée semble trouver son application la plus cohérente, la plus «naturelle». La montagne est généralement vue comme un pôle arriéré, où la société et l'économie sont restées longtemps repliées sur elles-mêmes. Les vieilles coutumes familiales semblent donc y avoir mieux résisté. On retrouve ainsi, dans maints travaux récents consacrés à l'organisation domestique dans l'espace montagnard, des raisonnements qui s'inscrivent dans le sillon tracé par Le Play avec sa monographie célèbre sur les Mélouga.

Ces perspectives sont cependant relativisées si l'on concentre le regard sur la chaîne alpine. Dans ce contexte, des synthèses régionales montrent des situations divergentes en ce qui concerne la transmission du patrimoine et les formes de cohabitation. A l'intérieur des Alpes suisses, aux XVIIIe et XIXe siècles, la division des propriétés dominait dans le Valais, les Grisons et le Tessin. Cependant, la transmission inégalitaire était diffusée dans d'autres régions alpines helvétiques (Head-König, 1992), tout comme dans les Alpes autrichiennes, où à la même époque le patrimoine familial était généralement transmis à un seul héritier, sauf dans le Vorarlberg, le Tyrol occidental et au moins quelques parties du Tyrol oriental, où le partage prédominait (Schmidtbauer 1983; Mitterauer, 1992). De même, en Slovénie la transmission privilégiait un seul garçon (St. Erlich, 1966; Winner, 1971), tandis que dans l'ensemble des Alpes italiennes la division était au contraire habituelle.

En s'appuyant sur de tels constats, le travail comparatif que Pier Paolo Viazzo a consacré à l'ensemble des Alpes a pointé les limites des explications déterministes en relation à l'organisation domestique dans les Alpes, tout en y opposant les vertus d'une approche «possibiliste» (Viazzo, 1989). La discussion de la sphère domestique occupait un chapitre entier d'*Upland Communities* et débordait aussi sur d'autres parties du livre. Viazzo s'opposait aux théories, de matrices différentes, qui avaient souligné les avantages adaptifs de la transmission indivise des patrimoines, et donc de la diffusion de la famille-souche, dans la région alpine. L'examen de la littérature disponible lui semblait prouver que, dans l'ensemble, il n'y avait pas une seule organisation familiale typique des Alpes. Le milieu montagnard, apparemment si contraignant, admettait donc une pluralité de solutions.

En insistant sur la diversité des situations, cette exploration comparative brossait un portrait à trois visages de l'organisation domestique à l'échelle des Alpes, en ayant recours à la distinction d'origine le playsienne entre famille souche, famille communautaire (joint) et famille nucléaire. Sans prétendre dresser un cadre exhaustif de la répartition de ces formes de famille dans l'espace alpin, vu l'état encore fragmentaire de la documentation dont il disposait, Viazzo indiquait cependant certaines divergences entre des ensembles régionaux, comme celles entre les Alpes orientales, le Valais et les Alpes occidentales. La discussion était orientée par un outillage conceptuel visant à saisir des systèmes familiaux, articulés avec des formes différentes de transmission des patrimoines, selon la vision classique des *peasant studies* (Goldschmidt et E. J. Kunkel 1971). La dimension du groupe corésident, saisi par le biais de la typologie du Cambridge Group, demeurait centrale, tandis que les relations de parenté à l'extérieur de la sphère de la cohabitation n'étaient pas prises en considération. Quant aux facteurs qui pouvaient rendre compte de la diversité des systèmes familiaux, quelques hypothèses provisoires étaient avancées, en oscillant entre la prise en compte des modèles récents de Laslett et Hajnal sur les différents systèmes de formation des ménages, qui mettaient en avant des facteurs culturels, et des raisonnements qui proposaient une corrélation des formes domestiques avec des facteurs locaux, comme les modalités d'organisation du travail (par exemple en ce qui concernait la gestion des alpages ou l'émigration). En outre Viazzo soulignait efficacement les corrélations entre transmission indivise des patrimoines et stratification sociale qui émergeaient de quelques recherches menées dans les Alpes orientales.

L'analyse comparative de Viazzo a battu en brèche ce qu'on peut définir comme déterminisme «fort», celui qui instaure des liens directs entre contraintes de l'environnement et principes d'organisation de la transmission intergénérationnelle des propriétés, avec des retombées immédiates sur la conformation des groupes domestiques. Elle apparaît moins à l'abri face aux critiques qui pourraient venir d'une version «faible» du déterminisme, pour laquelle les effets des contraintes du milieu s'exercent surtout dans la sphère des stratégies des acteurs, qui peuvent contourner les dispositifs coutumiers ou législatifs pour assurer la viabilité des exploitations, en adoptant partout en montagne des solutions semblables, au-delà des différences idéologiques. Une telle perspective a été suggérée par une influente monographie anthropologique (Cole, Wolf, 1974) et a été souvent reprise.

Un raisonnement en termes de stratégies des acteurs permettrait, par ailleurs, d'emprunter un cheminement qui va dans une direction opposée. En effet, en intensifiant l'analyse, en réduisant le champ de recherche, ne serait-il pas possible d'arriver à des constats plus fins et nuancés, qui mettraient en évidence une variété de pratiques et de solutions à l'intérieur de chaque région, voire de chaque vallée

ou communauté? Une perspective de ce type a été développée sur un terrain alpin par Laurence Fontaine, qui propose une forme radicale de «déconstruction pratique» des objets de recherche, d'inspiration microhistorienne. Ses travaux concernant l'Oisans ont formulé une critique frontale des géographies familiales dessinées pour la France et l'Europe, à partir de l'étude rapprochée des pratiques domestiques de quelques familles, reconstruites à partir des actes notariés des XVIIe et XVIIIe siècles (Fontaine, 1990; 1992; 1994; 1995). Contre le juridisme des approches centrées sur la *coutume*, Laurence Fontaine développe une vision dont la clef de voûte est la notion de *stratégie*: «L'analyse des pratiques de la dévolution des biens dans le Haut-Dauphiné vient troubler la géographie proposée par les historiens qui ont déduit des recueils de coutumes les divers types de structures familiales qui se partagent l'espace européen. En effet, on ne rencontre pas dans ces vallées alpines du Haut-Dauphiné aux XVIIe et XVIIIe siècles un modèle de dévolution des biens – qui serait celui auquel on pouvait s'attendre en pays de droit romain, c'est-à-dire l'institution d'un héritier avec exclusion des enfants dotés – mais, tout au contraire, on trouve tous les types de dévolution mis en évidence par Jean Yver dans son *Essai de géographie coutumière*: le partage égal entre tous les enfants (filles et garçons), l'exclusion des enfants dotés au profit d'un unique héritier, et des modèles intermédiaires comme l'exclusion des filles dotées avec partage entre les fils restés à la maison» (Fontaine, 1994: 29). Pour L. Fontaine ce foisonnement de pratiques acquiert un sens une fois inscrit dans les cycles familiaux. A partir de l'examen de l'ensemble des actes notariés produits par quelques familles, l'auteur est à même de reconstruire des stratégies globales qui tiennent compte des temps individuel et familial; de cette façon, «la diversité observée dans les villages alpins a pris sens et la typologie géographique s'est trouvée être en fait une 'typologie temporelle', ou plus exactement un enchaînement de séquences.» Les différentes pratiques de la dévolution ne représentent que des choix rationnels adaptés aux différentes phases du processus familial. Des formes de transmission apparemment contradictoires relèvent en somme du même cycle évolutif, et ne font que traduire les différentes conjonctures économiques et démographiques que traversent les familles. Dans cette perspective, le choix des différents arrangements dépend des stratégies de reproduction adoptées par les chefs de famille ainsi que des aléas biologiques et économiques. L'auteur se demande en outre «si le cas alpin est généralisable et si partout les règles de dévolution des biens peuvent être – malgré leurs apparentes contradictions – les phases successives d'un même processus et non des catégories autonomes» (Fontaine, 1994: 30).

Il n'est pas difficile de mesurer les implications des propositions que l'historienne dégage de ses travaux sur le Haut-Dauphiné. Les différences géographiques

et les distinctions culturelles dans le domaine des pratiques de dévolution des biens sembleraient destinées à être gommées. Certes, les remarques de L. Fontaine montrent de façon très efficace la nécessité de remettre en question les manières «canoniques» d'aborder l'étude de la famille et de la parenté. Mais doit-on, pour autant, la suivre jusqu'à renoncer à tout effort comparatif?

Aussi bien la variante subtile du déterminisme environnemental (qui oriente et canalise les stratégies des acteurs) proposée par John Cole et Eric Wolf, que la déconstruction mise en œuvre par Laurence Fontaine (qui dissout les différences, déconstruit les typologies et est indifférente à la distribution géographique des éléments observés) constituent un défi pour toute tentative visant à déceler des modèles régionaux à l'intérieur des Alpes et à rendre compte d'une telle différenciation. Si l'on suit ces perspectives, les contrastes régionaux repérables à l'intérieur de la chaîne alpine semblent s'effacer devant une uniformisation ou une pulvérisation des différences géographiques et des distinctions culturelles au nom d'une approche «stratégique». Pour relever un tel défi, un travail comparatif se doit d'examiner de plus près la dimension de la pratique. C'est ce que nous avons tenté de faire, en mettant en œuvre une comparaison «contrôlée» et «dense» à l'échelle alpine, prolongeant certains questionnements présents dans le travail de Viazzo (et dans ceux effectués auparavant en collaboration avec lui) (Viazzo, Albera, 1986; 1990).

Nous nous sommes efforcé de définir une trajectoire pour un raisonnement comparatif intermédiaire, entre la mosaïque et le portrait-robot, visant à remettre en question les vieux schèmes descriptifs qui ont longtemps dominé la réflexion sur l'organisation domestique, sans pour autant sacrifier à la nouvelle idole de la stratégie, ni proposer des modèles «désincarnés», dépourvus de toute référence territoriale. L'enjeu central est celui de dépasser les approches typologiques ou morphologiques simplifiées, pour adopter une procédure qui permette de s'immerger dans l'épaisseur de l'analyse locale. En récusant aussi bien le repli microhistorien sur le savoir monographique que les approches comparatives mettant en jeu un nombre très limité de variables décontextualisées, il s'agit de mettre en œuvre une approche comparative «dense». Cette méthode s'efforce de substituer aux théories spéculatives préexistantes une théorisation comparative au ras du sol, enracinée dans les données, qui opère l'inclusion progressive et raisonnée d'une série de récurrences significatives. La construction de typologies issues du concret monographique et testées par le biais de l'examen de données de nature sérielle, permet de monter progressivement en généralité et d'isoler un certain nombre de variables significatives. Une telle procédure peut s'appuyer également sur certaines grilles traditionnelles, comme la célèbre typologie des ménages du *Cambridge Group*, en la considérant non pas comme une représentation immédiate du réel, mais comme fournissant des indices parmi d'autres pour une lecture d'ensemble des phénomènes examinés.

Vers une approche alternative: isoler des «comparables». Le passage de la densité des analyses microhistoriques ou ethnographiques à des modèles comparatifs plus abstraits soulève plusieurs questions. Elles concernent d'abord les procédures mêmes de la comparaison. Qu'est-ce qu'on compare? Des règles, des structures, des systèmes, des pratiques? Peut-on comparer des systèmes pratiques? Comment définir les traits saillants de ces derniers? Est-ce que la présence d'écarts dans la pratique exclut l'existence d'un courant dominant?

C'est à partir une démarche microanalytique, adoptée dans les recherches ethnographiques et historiques effectuées dans le Haut-Varaita, une vallée du Piémont méridional, que nous avons été amené à questionner certaines catégories largement acceptées et à ébaucher la définition d'une approche alternative. L'étude de l'organisation domestique a été abordé sur la longue durée (du XVIIe au XXe siècle), à travers l'examen d'une pluralité de sources (orales et écrites: actes notariés, recensements, documents privés, procès...), en multipliant les angles d'observation et en concentrant l'attention sur les accomplissements des acteurs sociaux. Ce travail a tenté de s'émanciper du «juridisme», transformant les sujets étudiés en «idiots culturels» qui se borneraient, comme des automates, à exécuter les règles apprises (ainsi les chercheurs deviennent aisément les prêtres de la stabilité, sanctifiée dans les «mœurs» et la «coutume», ou les dépositaires de la vérité sur les structures sous-jacentes). Cela a permis de dégager un ensemble d'éléments qui n'arrivent pas à se concilier avec ce qu'on peut définir comme l'*archétype* de l'organisation domestique dans les régions de montagne, c'est-à-dire le portrait-robot qui a dominé dans une partie importante de la littérature consacrée à l'histoire de la famille. De même, la notion de maison-famille comme atome social, à la fois unité de patrimoine, de résidence et de travail, ne s'adapte pas à ce contexte où se dessine une situation bien plus souple. Les sources montrent à l'échelle du «petit» toute la complexité des relations (entre les individus, les groupes, le milieu, les circonstances et les contextes plus amples) qui marque la vie locale.

En ce qui concerne la résidence, la vie sous le même toit ne s'impose pas à l'observation ethnographique et historique par un caractère clair et flagrant. Dans les communautés du Haut-Varaita, en effet, la cohabitation s'estompe souvent au profit de situations floues, d'arrangements parfois éphémères. Pas de solutions rigides de corésidence, dans ces hameaux faits de maisons accolées les unes aux autres, où la parenté s'additionnait souvent au voisinage. Individus, familles, groupes de parents se répartissaient dans les chalets d'alpage, ou bien émigraient dans des régions éloignées d'une façon saisonnière ou temporaire.

De manière analogue, les bases patrimoniales échappaient à une définition rigide et univoque. La durée des familles biologiques s'inscrivait souvent dans l'existence d'ensembles agnatiques plus amples, qui avaient accès au même patri-

moine sans être nécessairement corésidents. Le cycle des groupes domestiques était englobé dans celui, bien plus vaste, des coalitions lignagères. Cette organisation domestique était une composante à l'intérieur d'une organisation locale complexe et ouverte, dont elle ne peut pas être isolée. Or, il est impossible de cristalliser tout cela dans un type le playsien. Les catégories du *Cambridge Group* ont, elles aussi, une utilité assez limitée. Même en les affinant, elles n'arrivent pas à donner une quantification fiable. Une imbrication épaisse de relations s'est dévoilée, là où l'on aurait pu croire ne trouver que l'ordre et la clarté d'une «structure familiale» prédéfinie.

Cependant, suivre de près les agissements des différents individus nous a amené dans une direction différente par rapport à celles prospectées par Cole et Wolf et par Fontaine. Nous n'avons remarqué ni une contrainte écologique uniformisant les choix des testateurs, ni un foisonnement de décisions divergentes dépendant uniquement des stratégies des familles et des individus. En analysant les récurrences dans la pratique, en explorant le non-dit et l'implicite, en prospectant les marges de manœuvre et de négociation dans les mailles des systèmes normatifs, il a été possible de dégager une orientation agnatique de la gestion des patrimoines qui confère la tonalité de base aux choix dévolutifs et constitue l'un des aspects fondamentaux du système local. Les testaments, les contrats de mariage, les partages, les transactions d'autres types s'inscrivent dans des processus amples. A l'intérieur de ces derniers nous avons isolé certaines régularités, en remarquant la récurrence de phases d'expansion et de dissolution des coalitions lignagères. Nous avons essayé de fournir des exemplifications, dans le but d'expliciter les marges d'oscillation par rapport aux régularités que nous étions en train de décrire. De même, nous avons accordé une grande attention aux cas présentant des dissemblances par rapport à l'orientation générale. De cette façon, la tendance agnatique dominante semble modérée par un ensemble de facteurs : certains plus «structurels», comme l'orientation bilatérale de nombre de testaments féminins; d'autres liés aux aléas de la démographie (manque de descendants et de collatéraux masculins, par exemple); d'autres encore associés aux choix à contre-courant de quelques individus. Tous ces éléments confèrent un plus grand dynamisme au système et contribuent à créer un «environnement social» mobile, à l'intérieur duquel se situent les stratégies d'expansion des individus et des ensembles agnatiques. Une certaine souplesse donne ainsi un caractère «pratique» à un tel système.

En même temps, une exploration de la littérature ethnographique sur les Alpes confirmait l'impression d'une inadéquation des modèles dominants, et s'accompagnait aussi d'une insatisfaction croissante par rapport à nos travaux précédents, qui étaient encore menés dans un horizon typologique traditionnel. Un périple à travers d'autres chantiers de recherche semblait à même d'expliciter certains éléments de

rupture épistémologique par rapport au modèle abstrait, scolastique, de l'économie domestique paysanne. Comment passer, cependant, de la *pars destruens* à la *pars construens*? Comment isoler les traits pertinents pour la comparaison? Comment inscrire les connaissances dans l'espace? Comment concevoir une navette entre micro et macro qui esquive les raccourcis du naturalisme géographique? En lisant (ou en écrivant) des synthèses comparatives, on est souvent frustré par une inadéquation entre les quelques exemples monographiques butinés dans la littérature et les immenses espaces qui demeurent vides. Il est difficile de résister à la tentation d'élargir à une région entière les indications venant de l'étude d'un village, avec un procédé métonymique sous-entendu. Ne voit-on pas, même dans le vaste périple comparatif de Georges Augustins (1989), à qui l'on ne peut certainement pas reprocher de s'appuyer sur une documentation mince, que Saint-André-les-Alpes a tendance à résumer la Provence, ou Pisticci l'Italie du Sud? Tout comme les visions aériennes visant à dessiner les systèmes familiaux, même les démarches micro-analytiques centrées sur les accomplissements des acteurs risquent de faire l'impasse d'une prise en compte réflexive de la dimension spatiale. N'a-t-on pas vu, dans un passage qu'on vient de citer, Laurence Fontaine passer assez rapidement de quelques monographies familiales concernant l'Oisans à des hypothèses visant l'ensemble du Haut-Dauphiné ou le «cas alpin», pour aboutir enfin à des horizons géographiques indéterminés («partout»)? N'est-il pas souhaitable d'adopter une démarche basée sur une territorialisation plus prudente? Mais laquelle?

Dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paul Ricœur a développé des réflexions stimulantes sur la question de l'échelle en histoire. Une lecture des travaux de quelques microhistoriens italiens (Carlo Ginzburg et Giovanni Levi) l'amène à poser le problème du passage de la microhistoire à la macrohistoire. A ce propos un détour par l'économie et la sociologie l'induit à un certain pessimisme: «cet éclairage des sciences sociales semblerait nous inciter à conclure que microhistoire et macrohistoire ont des pertinences distinctes et que le passage de l'une à l'autre demeure un problème épistémologique nodal non résolu» (Ricœur, 2000: 276). Une exploration d'autres traditions sociologiques autoriserait probablement une vision moins pessimiste. En tout cas, il ne s'agit pas de chercher un «lieu de surplomb» doté d'une vision totalisante sur l'ensemble des échelles. Il s'agit plutôt de s'engager dans un lent travail de construction de modèles, avec un examen permanent des instruments d'analyse et, bien sûr, une attention aux variations des échelles. En reprenant une formule de Marcel Detienne (2000), on peut suggérer que cet effort de modélisation doit innerver un travail comparatif visant à mettre en place des «comparables» à travers des opérations de démontage permettant d'isoler les éléments qui seront agencés en une microconfiguration. Au-delà d'une comparaison typologique ou morphologique simplifiée, cette approche expérimentale opère ainsi à travers des

manipulations qui font réagir, les unes par rapport aux autres, les composantes de ces configurations.

Bref, une fois constatées les insuffisances des typologies habituelles, le problème central consiste à produire une nouvelle théorie à partir des données issues du terrain, pour reprendre la formulation célèbre de Barney Glaser et Anselm Strauss (1967). Il s'agit de substituer aux théories spéculatives préexistantes une théorisation comparative au ras du sol, enracinée dans les données, qui opère l'inclusion progressive et raisonnée d'une série de contextes significatifs. Une démarche inductive de ce type peut permettre la formulation de «théories locales». Ces dernières, à travers la prise en compte de nouvelles données et de nouvelles comparaisons, offrent la possibilité de dégager des «théories formelles».

C'est le sens de l'exploration comparative que nous avons effectuée (Albera, 1995). Pour dépasser les typologies construites *a priori*, nous nous sommes efforcé de traiter les éléments ressortant des recherches individuelles à travers une opération explicite de stylisation, de redécoupage, de rapprochement ou d'opposition, l'objectif étant de bâtir des idéal-types abstraits, partiels et provisoires, conçus comme des moyens heuristiques. L'instrument qui oriente cette exploration comparative est une perspective relationnelle, se concentrant sur les rapports et sur les processus, plutôt que sur le groupe ou sur l'individu. D'une part, il s'agit d'éviter de faire appel à des procédures visant la recherche d'éléments simples, en cherchant au contraire à contextualiser les domaines de la famille et de la parenté, sans les transformer en «choses» en soi, découlant simplement de l'exécution de quelques règles, comme un juridisme tentaculaire et larvé l'a souvent suggéré. D'autre part, cette démarche tente de faire face au risque opposé, celui d'une hypertrophie de la complexité, par l'éclatement des données en une mosaïque d'analyses de cas, de familles et d'individus. Sans se laisser charmer par les sirènes micro-analytiques qui incitent à l'impossible entreprise de restituer le réel dans toute sa richesse et dans toute son ambiguïté, il est important d'accepter le défi de la généralisation, de la construction d'un raisonnement comparatif qui établit une navette entre le petit et le grand par le biais d'une simplification contrôlée, c'est-à-dire sans confondre le simple avec le simplifié.

Les recherches ethnographiques et historiques sur une vallée du Piémont méridional[1], ont été mises en perspective avec d'autres situations, en particulier par le biais d'une lecture critique et contextuelle du travail de John Cole et Eric Wolf (1974) sur St-Felix dans le Sud-Tyrol et de l'étude de Robert Mc Netting (1981) sur une communauté du Valais. Cette opération a permis de bâtir une première typologie,

1 Il s'agit surtout des recherches ethnohistoriques que nous avons menées dans le Haut-Varaita depuis le début des années 1980. Cf. aussi Albera, Dossetti, Ottonelli, 1988; Dossetti, 1992; Dossetti, 1994.

qui a servi par la suite pour traiter un corpus plus ample de données concernant l'organisation domestique dans les Alpes. Une telle typologie ne se restreint pas à la famille et au groupe corésident, mais s'élargit au domaine de la parenté, à la structure de l'habitat, à la communauté rurale et à ses relations avec les entités qui l'englobent.

Trois idéal-types

1. Le type *Bauer* se caractérise comme un système de relations centrées sur la «ferme». L'unité sociale fondamentale est le domaine transmis indivis d'une génération à l'autre. Le rôle public du *Bauer*, voire du détenteur d'un domaine, est à la base de l'articulation sociale de la communauté. On n'hérite pas d'une exploitation, on est hérité par elle. La communauté est ainsi constituée par un ensemble d'entités indépendantes, les domaines, dirigés par des *Bauern* qui transmettent leur juridiction exclusive à un seul de leurs enfants, généralement un garçon. Le chef de ménage est le représentant d'une des unités dans lesquelles s'articule la communauté. Statut privé et statut public coïncident.

La structure de l'habitat, très morcelé, avec les fermes isolées entourées par les terrains qui leur sont rattachés, reflète visiblement cette fragmentation. Les communaux sont parfois absents. Quand ils existent, les droits d'accès sont rattachés à la ferme.

Ceux qui sont exclus de l'héritage occupent des positions de second rang à l'échelle villageoise et, s'ils n'émigrent pas, restent dans une position subordonnée à l'intérieur de la maison du frère qui a hérité. Dans sa famille, le *Bauer* détient une autorité absolue vis-à-vis de l'épouse, des enfants et des autres parents qui peuvent résider avec lui. Le système est donc vertical et centré sur le contrôle d'un domaine. Ces aspects peuvent se refléter dans le fait que le nom de la ferme est employé pour désigner la famille qui y habite.

Les processus liés à la transmission du patrimoine se répercutent sur la stratification sociale à l'échelle de la communauté, qui présente une polarisation entre les détenteurs des domaines et les exclus de la propriété. La chaîne hiérarchique qui découpe le domaine domestique dépasse l'échelle locale. Les *Bauern* sont alliés avec l'autorité extérieure, devenue le garant de leurs privilèges. L'indivision des domaines constitue l'élément de base d'une structure hiérarchique qui relie le *Bauer* à l'Etat.

Les relations à l'extérieur du groupe domestique sont sporadiques et formelles. Les échanges entrent dans la catégorie de la réciprocité balancée: l'aspect matériel d'une transaction est évalué de façon précise et on prévoit un retour équivalent sous peu. Le réseau des relations de parenté et de voisinage demeure peu efficace. Par contre, la vie sociale est marquée par une série d'associations formelles.

La régulation du système local passe par un ensemble d'actes finalisés. On peut dire que l'on est en présence d'un ensemble de téléologies explicites. Mais leur but est moins de garantir un équilibre favorable entre la population et les ressources du milieu que d'assurer la reproduction du système social. L'équilibre écologique est donc une sorte d'épiphénomène.

2. Le type *bourgeois* (selon l'acception suisse du terme) est diamétralement opposé. Ici la propriété n'est pas au centre du système. Les rôles publics ne sont pas liés à la position de chef de famille et au fait d'être titulaire d'un domaine, mais découlent tout simplement de la naissance. La transmission des patrimoines est caractérisée par une égalité bilatérale. Tous les enfants ont droit à une portion égale des biens paternels et maternels, tous les garçons sont automatiquement des «bourgeois» quand ils atteignent la majorité.

L'habitat est groupé et les domaines sont constitués d'un assemblage de parcelles éparpillées sur le territoire. Les communaux ont une grande importance. Ils se composent de pâturages, de bois, de canaux d'arrosage. L'accès aux communaux est réservé aux bourgeois et n'est pas lié à la résidence dans la communauté ou à la propriété de biens dans celle-ci.

La cohabitation se restreint à la famille conjugale, ou bien arrive à des formes plus complexes, par l'agrégation de quelques parents isolés, sans généralement aboutir à la coprésence de deux couples mariés. Parfois l'unité patrimoniale dépasse la corésidence et donne lieu à des coalitions cognatiques.

La diversification économique à l'échelle du village est peu prononcée. Les différences sont réduites et ne donnent pas lieu à une stratification sociale rigide. La division égalitaire des patrimoines à chaque génération contribue à maintenir cet équilibre. La compétition pour la propriété privée est modérée par un cadre où tous les bourgeois ont accès aux propriétés collectives et ont une voix dans les processus de décision politique. Des activités exercées temporairement ailleurs permettent une accumulation qui est réinjectée dans le village.

En général les relations à l'extérieur du groupe domestique sont fluides, et les liens avec les cognats et les alliés demeurent importants, surtout dans le domaine économique et affectif. Les relations de voisinages ont un caractère informel, et sont étroites et efficaces.

L'équilibre entre population et ressources réside ici en une foule d'actes individuels sans intentions univoques. L'interaction de ces actes avec les contraintes du milieu engendre un ensemble de mécanismes homéostatiques, lesquels ont pour effet d'assurer le maintien d'un équilibre écologique. L'environnement social du système ne coïncide pas avec le milieu.

3. Dans le type *agnatique alpin* la transmission des propriétés privilégie les descendants masculins, tandis que les filles sont dotées. Les rôles publics sont liés à la position de chef de famille. La gestion commune du patrimoine, fortement orientée dans un sens lignager, est un aspect central.

La vie se déroule dans des villages et hameaux parfois minuscules où les relations de voisinage et de parenté sont denses et imbriquées. L'accès aux communaux, très vastes, est lié à la résidence et à la possession de biens fonciers dans le territoire communal.

Après le mariage, la résidence est généralement patrilocale. L'unité de gestion d'un patrimoine implique souvent des phases de co-résidence de plusieurs frères mariés, avec leurs familles. Les dimensions de l'unité patrimoniale peuvent être plus amples que celles des unités résidentielles. Nous sommes alors en présence de coalitions agnatiques, dont le cycle d'expansion et de fission peut s'étendre sur plusieurs générations.

Le caractère dynamique du marché local découle de la combinaison d'une possession généralisée de biens-fonds, qui constitue une garantie pour le crédit, et d'une série d'activités exercées à l'extérieur qui favorisent l'acquisition de ressources monétaires et en dépendent en même temps. L'élite locale (souvent composée de groupes qui associent la propriété foncière avec des formes d'émigration prospère et l'exercice d'activités notariales) domine le système de crédit et contrôle le marché de la terre et les charges politiques, tout en assurant l'articulation avec les entités politiques plus amples.

Dans une sphère extérieure à la gestion patrimoniale commune, qui implique essentiellement les agnats les plus proches, il existe d'autres formes importantes de solidarité et de soutien, qui ont pour protagonistes des parents patrilinéaires plus éloignés ou bien des parents du côté maternel. On a affaire à des réseaux de soutien et de solidarité, mais aussi de clientèle, qui se situent dans une précise distinction des compétences et des propriétés.

L'ouverture du système, l'imbrication avec d'autres espaces et la mobilité des acteurs qui circulent entre ces espaces sont des éléments structuraux. La relation finale que le système entretient avec son environnement dérive d'une foule d'actions qui n'ont pas des buts explicites de régulation.

Une démarche inductive

Les types esquissés représentent trois polarités abstraites qui peuvent permettre de penser le concret. Ils ne prétendent pas se substituer au réel, saisir quelque substance, ce qui est souvent le cas des typologies d'origine le playsienne. Il s'agit d'une construction idéaltypique qui se reconnaît comme telle et propose seulement d'être

un guide pour la formulation d'hypothèses. La typologie se concentre sur des systèmes de relations entre des éléments sélectionnés, abstraits et simplifiés. Sa valeur est essentiellement heuristique.

Dans le but de dépasser des comparatismes typologiques ou morphologiques simplifiés, avec leur cortège de catégories décontextualisées, ce parcours propose de construire des configurations relationnelles qui englobent la dimension domestique. La typologie contextuelle a constitué un guide pour l'analyse d'autres situations et a servi d'instrument de mesure de données empiriques disséminées. L'examen des résultats d'un nombre important d'études monographiques a permis de tester la pertinence comparative des types dégagés. L'immersion dans le concret monographique des cas étudiés permet d'isoler des variables significatives dont l'impact peut être mesuré en ayant recours à des données agrégées et sérielles. Dans le parcours comparatif le type «Bauer», dérivé de recherches concernant le Tyrol, s'est montré pertinent en relation à un ensemble de secteurs des Alpes Orientales, en Autriche ou en Slovénie. Le modèle «bourgeois», construit à partir du Valais, s'est prêté à une lecture d'autres situations suisses; celui «agnatique» est apparu utile dans de nombreuses situations des Alpes italiennes (Albera, 1995).

L'intérêt heuristique de cette démarche nous semble consister dans le fait d'écarter l'essentialisme et le réalisme intuitif généralement impliqués dans le maniement des typologies traditionnelles et de proposer des connexions plus vastes pour penser l'organisation domestique. Dans l'ensemble les trois types orientent la réflexion vers la dimension sociopolitique, qui apparaît bien plus déterminante que le milieu ou la culture pour façonner le domaine de la famille et de la parenté dans les Alpes. Dans sa première formulation, le parcours comparatif à l'intérieur des Alpes était cependant incomplet et les concepts demeuraient encore balbutiants. Ces explorations ont été enrichies et précisées par Jon Mathieu, qui a repris notre typologie, tout en précisant sa formulation, et s'en est servi pour analyser l'organisation domestique et les processus de formation du territoire dans trois régions alpines: les Grisons, la Carinthie et la Savoie (Mathieu, 2000). En particulier, Mathieu a mieux souligné l'importance de la dimension politique qui, tout en étant au cœur de notre démarche, était explicitée de manière inégale dans nos raisonnements comparatifs. Ce travail a indiqué de manière beaucoup plus cohérente l'importance des différents processus de consolidation de l'état territorial dans les Alpes pour une lecture des dynamiques locales capturées par la typologie proposée. Par la suite, Luigi Lorenzetti et Raul Merzario (2005) ont mobilisé le type agnatique dans leur vaste étude comparative consacrée à l'organisation domestique dans les Alpes italiennes.

Dans un travail successif, nous nous sommes efforcé de faire le point sur la question, en incorporant les résultats des recherches ultérieures et en élargissant l'éventail des cas pris en considération (Albera, 2010). La comparaison «dense» mise en

œuvre dans ce travail permet de monter progressivement en généralité et d'isoler un certain nombre de variables significatives. Cela consent d'émettre des hypothèses et d'aboutir à des résultats plus synthétiques. De la *typologie* on passe ainsi au *modèle*, qui est doté d'une perspective plus dynamique et isole des facteurs causals. D'un point de vue général, il semble ainsi possible de dégager quatre processus historiques principaux à l'intérieur de la chaîne.

Les traits réunis dans le type *Bauer* offrent des pistes interprétatives pour saisir les processus qui ont affecté l'organisation domestique dans la plupart des secteurs alpins autrichiens pendant l'époque moderne. Au Tyrol, en Carinthie et en Haute-Autriche la constitution de l'état territorial a impliqué la formation de liens d'interdépendance entre les seigneurs et la paysannerie aisée. Entre les XVIe et XVIIe siècles, les familles paysannes ont été ici l'objet d'une sorte de «bureaucratisation» de la part de l'État, lequel a transformé le chef de famille en une sorte de «fonctionnaire» au niveau le plus bas de la hiérarchie. Cette situation déterminait un clivage non seulement dans la communauté paysanne (dont les pouvoirs étaient généralement faibles) mais aussi à l'intérieur de chaque famille. En contrôlant la transmission intergénérationnelle des domaines, la seigneurie foncière construisit son assise économique et son emprise politique en s'appuyant surtout sur le socle des redevances paysannes en numéraire. Dans d'autres régions la seigneurie foncière s'orienta plutôt vers un régime mixte combinant exploitations directe et indirecte, corvées et contributions monétaires. C'est l'évolution connue par la Basse-Autriche et par la Styrie, où dans la seconde partie du XVIIIe siècle la proportion de la réserve seigneuriale atteignait environ 10% des terres labourables. Par ailleurs, se manifestent des convergences avec des processus qui ont intéressé d'autres térritoires rattachées à la monarchie des Habsbourg, comme la Bohème et la Moravie. Tout laisse supposer que le type *Bauer* garde une pertinence pour une aire qui englobe des régions alpines et périalpines, caractérisées par une emprise seigneuriale qui n'écrase pas complètement les couches paysannes, en produisant plutôt une polarisation socio-économique à l'intérieur de la population rurale. Ces caractéristiques de fond semblent être plus importantes que les variations régionales concernant, outre la nature du prélèvement seigneurial, également des règles différentes relatives à la succession – primogéniture ou ultimogéniture, par exemple, par ailleurs appliquées de manière assez relative – ou des régimes agraires distincts, privilégiant l'élevage ou la viticulture.

Les éléments réunis dans le type bourgeois fournissent une trame pour interpréter les processus économiques, sociaux et politiques imbriqués dans la structuration domestique d'un ensemble de cantons suisses, notamment le Valais et les Grisons. Ici la seigneurie foncière n'a pas exercé un rôle important. Les communautés d'habitants s'affirmèrent au contraire comme le socle sur lequel se constitua l'État.

Pour disposer des droits civiques et pour profiter des ressources communales il fallait être «bourgeois». La source de l'autorité communale était l'assemblée à laquelle participaient *tous* les bourgeois adultes, y compris ceux qui n'étaient pas à la tête d'un groupe domestique. La formation de l'état territorial était caractérisée par un faible niveau d'intégration interne, la cohésion venant plutôt d'une politique étrangère commune. Les prérogatives du pouvoir central étaient limitées et l'imposition fiscale très réduite, voire inexistante. Cette structure composite permit le maintien d'une myriade de coutumes et de pratiques locales. L'activité de législation et de juridiction était peu spécialisée et résidait essentiellement dans une dimension communale. Même la pratique notariale était peu développée, et le droit écrit fut longtemps concurrencé par les dispositions orales. Les différentes législations locales convergeaient en tout cas dans un traitement égalitaire des enfants du point de vue des droits à l'héritage, sans distinction de sexe.

Les processus historiques qui depuis les derniers siècles du Moyen Age ont intéressé les Alpes italiennes, la Savoie et le Tessin s'insèrent dans l'horizon décrit par le type agnatique. Ici la formation de l'État territorial est plus précoce et cohérente, et s'appuie sur la médiation d'une culture juridique écrite, gérée par un corps de spécialistes (notaires, avocats) dont la présence est ramifiée dans tous les échelons du territoire. Contrairement aux cas suisses et autrichiens, la constitution de l'État s'accompagne d'une définition des droits juridictionnels et d'une pression fiscale qui se sert rapidement du cadastre. L'affirmation, la négociation et la transmission des droits de propriété sont conditionnées par une orientation agnatique encouragée par l'adoption du droit romain. De même, la constitution du territoire à travers la légitimation des droits et des devoirs (surtout fiscaux) des différents types d'unités de résidence (hameaux, quartiers, villages, communes, fédérations de communes) se fait à partir d'une matrice agnatique. Même dans ce cas, comme pour celui de l'Autriche, il n'y a pas de frontière entre la montagne et la plaine: les développements qui intéressent les Alpes s'inscrivent dans une orientation agnatique commune à l'Italie septentrionale et centrale.

Un quatrième processus intéresse les Alpes françaises (au sud de la Savoie). Ici on assiste à une transition ramifiée en une pluralité de trajectoires locales: d'une organisation domestique tout à fait compatible avec le type agnatique alpin on est passé à une situation qui, à partir de la fin du XVIIe siècle, et surtout aux XVIIIe et XIXe siècles, tend souvent, avec des rythmes différents, vers l'unicité successorale. Il s'agit d'une transition imparfaite, parfois inaccomplie, qui donne lieu à une multiplicité de cheminements particuliers. Sur le plan local cela a déterminé de situations bigarrées. Les archives notariales de cette région révèlent souvent la coexistence de choix divergents du point de vue de la dévolution au sein de la même communauté, et cela pendant de longs laps de temps. La situation décrite par Laurence Fontaine

pour l'Oisans des XVIIe et XVIIIe siècles pourrait s'inscrire dans une telle transition régionale, marquée par la dissolution lente d'un système lignager, plutôt que représenter le cas paradigmatique – et généralisable à l'ensemble de la chaîne ou même à toute l'Europe – d'une variabilité tous azimuts des pratiques liées à la dévolution. Une situation composite est par ailleurs encore décelable aujourd'hui. Un travail ethnologique de terrain a permis de découvrir des frontières dans les comportements et les idéologies familiales à l'intérieur des Hautes-Alpes. L'analyse plus approfondie du cas queyrassin et briançonnais a dévoilé un éclatement en feu d'artifice de microfrontières concernant le domaine domestique. Dans l'espace de quelques kilomètres, on va de l'affirmation de l'existence du droit d'aînesse à celle de la tendance à une division parfaitement égalitaire du patrimoine entre les enfants (Albera, 2001). Sur un plan plus général, cette exploration historique conduit à une réinterprétation générale de l'évolution de l'organisation domestique dans les Alpes du Sud et, probablement, du Sud-Est français. Dans cette perspective, qui opère le renversement d'un paradigme le playsien encore généralement accepté, la famille-souche ne serait que le résultat, parfois éphémère, d'une transition relativement récente, qui se situe principalement aux XVIIIe–XIXe siècles.

Dans son ensemble, le cheminement comparatif réalisé suggère que, pour comprendre les dynamiques familiales dans les Alpes (et probablement ailleurs), les facteurs liés à l'environnement juridique et politique sont centraux, et en tout cas bien plus importants que ceux découlant du milieu physique ou des différences ethniques et linguistiques. Le contexte juridico-politique définit le cadre à l'intérieur duquel peuvent se déployer les agissements individuels. Aux configurations inventoriées correspondent des «cultures» familiales distinctes, animées par des schèmes de comportement intériorisés par les acteurs. Les marges de manœuvre, les objectifs et les enjeux de l'initiative «stratégique» de ces derniers ne sont pas inexorablement identiques dans tous les contextes. En même temps, il ne s'agit pas de cadres fixes et immuables, comme le prouvent certaines transitions d'une configuration à l'autre.

Bibliographie

ALBERA, D., 1994, «Familles. Destins. Destinations. Entre portrait-robot et mosaïque», *Le Monde alpin et rhodanien,* 3: 7–26.

ALBERA, D., 1995, *L'organisation domestique dans l'espace alpin: équilibres écologiques, effet de frontière, transformations historiques*, Thèse, Université de Provence.

ALBERA, D., 2001, «La frontière comme outil. Une exploration de l'organisation domestique sur les deux versants des Alpes occidentales», in Christian Bromberger et Alain Morel (dir.), *Limites floues et frontières vives. Des variations*

culturelles en France et en Europe, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme: 271–308.

ALBERA, D., 2010, (à paraître), *Dynamiques familiales dans les Alpes: essai d'anthropologie historique et comparative*, Paris, Editions du CNRS.

ALBERA, D., DOSSETTI, M., OTTONELLI, S., 1988, «Società ed emigrazioni nell'alta Valle Varaita in età moderna», *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, 86: 117–169.

AUGUSTINS, G., 1989, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Paris, Société d'ethnologie.

BARBAGLI, M., 1984, *Sotto lo stesso tetto*, Bologne, il Mulino.

BOUCHARD, G., 1993, «La reproduction familiale en terroirs neufs. Comparaison sur des données québécoises et françaises», *Annales E.S.C.*, 2: 421–451.

BURGUIÈRE, A., 1986, «Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'Europe moderne (XVIe–XIXe siècles)», *Annales E.S.C.*, 41: 639–655.

BURNS, R., 1963, «The Circum-Alpine area: a preliminary view», *Anthropological Quaterly*, 36: 130–15.

CHACON JIMENEZ, F., (éd.), 1990, *Historia social de la familia en España*, Alicante, Istituto de Cultura "Juan Gil-Albert".

COLE, J., WOLF, E., 1974, *The hidden frontier. Ecology and ethnicity in an Alpine valley*, New York, Academic Press.

DEROUET, B., 1989, «Pratiques successorales et rapport à la terre: les sociétés paysannes d'Ancien Régime», *Annales E.S.C.*, 44: 173–206.

DEROUET, B., 1993, «Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIIIe et XIXe siècles», *Annales E.S.C.*, 2: 453–474.

DEROUET, B., 1995, «Territoire et parenté. Pour une mise en perspective de la communauté rurale et des formes de reproduction familiale», *Annales H.S.S.*, 3: 645–686.

DETIENNE, M., 2000, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil.

DOSSETTI, M., 1992, «Fronti parentali in una comunità alpina nel Settecento», *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, 2e semestre : 545–579.

—— 1994, «Usages successoraux et gestion des patrimoines familiaux. Le cas du village de Pontechianale entre 1713 et 1850», *Le Monde alpin et rhodanien*, 3: 47–68.

DURKHEIM, E., 1888, «Introduction à la sociologie de la famille». Leçon d'ouverture du Cours de science sociale à la Faculté des lettres de Bordeaux, *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 10: 257–281.

FONTAINE, L., 1990, «Solidarités familiales et logiques migratoires en pays de montagne à l'époque moderne», *Annales E.S.C.*, 6: 1433–1450.

—— 1992, «Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné», *Annales E.S.C.*, 6: 1259–1277.

—— 1994, «Ceux qui partent et ceux qui restent. Les pratiques successorales dans l'Oisans», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105: 29–36.

—— 1995, «Devoluzione dei beni nelle valli alpine del Delfinato (XVII–XVIII secolo)», *Quaderni storici,* 20: 135–154.

Glaser, B., Strauss, A., 1967, *The discovery of grounded theory*, New York, Aldine de Gruyter, cop.

Goldschmidt, W., Kunkel, E. J., 1971, «The Structure of the Peasant Family», *American Anthropologist,* 73: 1058–1070.

Goody, J., 1972, «The evolution of the family», in P. Laslett, R. Wall (eds.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, CUP.

Head-Konig, A.-L., 1992, «La reproduction familiale et rurale dans les campagnes helvétiques, XVIIIe–XIXe siècle: systèmes extrêmes et modalités d'ajustement», in R. Bonnain, G. Bouchard, J. Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVIIIe–XXe siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon: 387–399.

Lamaison, P., 1987, «La parenté, 2/ Filiation et alliance», in I. Chiva, U. Jeggle (éd.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme: 109–121.

Levi, G., 1989, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle,* Paris, Gallimard.

—— 1990, «Family and Kin – a Few Thoughts», *Journal of Family History*, 15 (1): 567–578.

Lorenzetti, L., Merzario,R., 2005, *Il fuoco acceso. Famiglie e migrazioni alpine nell'Italia d'età moderna*, Roma, Donzelli.

Mathieu, J., 2000, *Storia delle Alpi, 1500–1900. Ambiente, sviluppo e società*, Bellinzona, Casagrande.

Mc Netting, R., 1981, *Balancing on an Alp. Ecological change and continuity in a Swiss mountain community*, Cambridge, CUP.

Mitterauer, M., 1992, «Peasant and Non-Peasant Family Forms in Relation to the Physical Environment and Local Economy», *Journal of Family History*, 17 (2): 139–159.

Ricoeur, P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.

Rosental, P.-A., 2000, «Les liens familiaux, forme historique?», *Annales de démographie historique*, 2: 49–81.

Schmidtbauer, P., 1983, «The changing household: Austrian household structure from the seventeenth to the early twentieth century», in R. Wall, J. Robin, P. Laslett (eds.), *Family forms in historic Europe,* Cambridge, CUP: 347–378.

SEGALEN, M., 1992, «La parenté: des sociétés 'exotiques' aux sociétés modernes», in G. Althabe, D. Fabre, G. Lenclud, (éd.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme: 175–193.

ST. ERLICH, V., 1966, *Family in transition: a study of 300 Yugoslav villages*, Princeton, Princeton University Press.

VIAZZO, P. P., 1989, *Upland Communities: Environment, Population and Social Structure In the Alps Since The Sixteenth Century*, Cambridge, CUP.

VIAZZO, P. P., ALBERA, D., 1986, «Population, resources and homeostatic regulation in the Alps: the role of nuptiality », in *Itinera. Wirtschaft und Gesellschaft in Berggebieten / Economies et sociétés de montagne*, 5–6: 182–231.

VIAZZO, P.P., ALBERA, D., 1990, «The peasant family in Northern Italy, 1750–1930: a reassessment», *Journal of Family History,* 4: 461–48.

WINNER, I., 1971, *A Slovenian village, Zerovnica*, Providence, Brown University.

WOLF, E., 1966, *Peasants,* Englewood Cliffs, N. J.